

Sous-section 1.—Écoles élémentaires et secondaires

Direction.—La surveillance et l'administration immédiates des écoles publiques relèvent des commissions scolaires régies par la législation scolaire. A la suite de fusions et de centralisations, les écoles sont aujourd'hui dirigées par les commissions de grandes circonscriptions, les commissions locales au sein des grandes circonscriptions, les commission indépendantes (écoles rurales et urbaines), et quelques-unes sont dirigées par des délégués officiels nommés par la province à la place d'une commission. Comme leur nom l'indique, les écoles privées et les écoles fédérales sont respectivement dirigées par des organismes privés et par les autorités fédérales.

Le tableau 4 indique le nombre de commissions scolaires publiques en activité dans chaque province en janvier 1965 ainsi que le genre de commission, le nombre de délégués officiels et celui des commissaires élus ou nommés.

4.—Commissions scolaires et commissaires, par province, janvier 1965

Province ou district	Commissions des grandes circonscriptions	Commissions locales au sein des grandes circonscriptions	Commissions locales indépendantes	Total, commissions	Commissions scolaires formées de commissaires			Délégués scolaires
					Élus	Élus et nommés	Nommés	
Terre-Neuve.....	278	—	—	278	—	—	278	2,955
Île-du-Prince-Édouard.....	16	—	429	445	427	16	2	1,449
Nouvelle-Écosse.....	35	1,198	42	1,275	1,198	—	77	4,049
Nouveau-Brunswick.....	14	210	—	224	105	119	—	1,346
Québec								
Catholiques.....	55	1,100	301	1,456	1,454	—	2	7,457
Protestantes.....	9	64	134	207	195	—	12	922
Ontario ¹	1,015	11 ²	2,229	3,255	2,951	50	254	14,757
Manitoba.....	64	35	1,162	1,261	1,261	—	—	3,967
Saskatchewan.....	59	4,417	119	4,595	4,595	—	—	14,178
Alberta.....	59	—	141	200	200	—	—	899
Colombie-Britannique.....	83	—	10	93	93	—	—	423
District de Mackenzie.....	—	—	3	3	3	—	—	11
Total.....	1,687	7,035	4,570	13,292	12,482	185	625	52,413

¹ Fondé sur les données du ministère de l'Éducation dont quelques-unes de 1964 et d'autres de 1965. En janvier 1965, le nombre de commissions locales a été fortement réduit.

² Commissions scolaires, toutes membres de la Commission métropolitaine de Toronto.

Inscriptions.—Le tableau 5 indique les inscriptions de tous les élèves élémentaires et secondaires au Canada et dans les écoles relevant du ministère de la Défense nationale outre-mer, selon la classe. Les écoles privées et les écoles pour Indiens et Esquimaux sont incluses dans ces chiffres. Les inscriptions dans les écoles privées ont répondu pour 4 p. 100 de toutes les inscriptions aux niveaux élémentaires et secondaires, en 1963-1964. Les écoles dirigées par les ministères fédéraux, c'est-à-dire les écoles pour les enfants indiens, les écoles des territoires et les écoles pour les enfants des militaires outre-mer, ont répondu pour environ 1 p. 100 du total.

Les inscriptions scolaires sont en augmentation ces dernières années et elles augmentent bien plus rapidement que la population en général. Les taux annuels d'accroissement des quatre plus récentes années ont varié de 3.8 à 5 p. 100, tandis que ceux de la population globale s'échelonnaient de 1.8 à 2.4 p. 100 au cours de la même période.